

Classe relais rattachée au collège Mille Roches à Saint-André de la Réunion

Projet du dispositif relais pour l'année scolaire 2002 2003

Le bilan de l'an dernier , en juin 2002 , se terminait par les propositions suivantes :

Propositions pour 2002 2003

Demandes et propositions :

Le financement du poste d'éducateur spécialisé et une stabilisation de l'encadrement

Une formation pour l'aide éducateur (emploi jeune) en psychologie des adolescents et gestion des comportements difficiles .

Un local supplémentaire pour les rendez-vous avec les familles , les entretiens individuels et téléphoniques , l'isolement temporaire d'un jeune ...

Un téléphone portable .

Des heures d'intervention de professeurs du collège en classe relais

Tenter les réintégrations après une période de vacances , si possible dans une classe de même niveau autre que la classe d'origine ou même ailleurs que dans le collège d'origine .

Instaurer des permanences régulières (une fois tous les 15 jours) dans les collèges envoyant des élèves dans le dispositif .

Signer une convention avec le CMP pour une analyse des pratiques du dispositif (gestion des conflits , analyse des échecs ...)

Martine Guéguen : enseignante
Marie-Christine Gelez : éducatrice
Cédric Savaranin : aide éducateur

octobre 2002

La situation a évolué , essentiellement dans l'encadrement .

Le dispositif relais accueille les élèves 28 heures par semaine et fonctionne avec la présence de

- une enseignante spécialisée à temps plein : 19 heures de présence pédagogique avec les élèves et 5 heures de présence dans le collège consacrées à des entretiens avec les familles et les personnes du collège intervenant autour du dispositif , à des réunions avec des personnes extérieures au collège d'accueil , aux démarches administratives .
- une éducatrice spécialisée à temps plein : 18 heures de présence , avec les jeunes dans la classe , en entretien avec les familles , en accompagnement éducatif individualisé ou en groupe dans et hors du collège , en réunion avec les services sociaux ou autres partenaires extérieurs .
- un professeur d'anglais : 1 heure par semaine
- un professeur de mathématiques : 1 heure par semaine
- un professeur d'EPS : 1 heure par semaine
- l'encadrement du collège entre 12h30 et 13h30

Tous les jeunes retournent dans leur classe d'origine le mercredi matin . Ils sont donc pris en charge , soit dans le domaine scolaire , soit dans le domaine éducatif , 32 heures par semaine .

Manque d'un adulte dans l'équipe d'encadrement

L'aide –éducateur , Mr Savaranin , est parti en formation à l'IRTS (école d'éducateurs spécialisés) pour 3 ans et ne reviendra en stage sur le dispositif relais , dans le cadre de sa formation , qu'à partir de fin mars .

Le poste de l'éducatrice spécialisée est reconduit , ce qui porte l'encadrement des jeunes du dispositif à deux adultes à temps plein . La nécessité d'un encadrement renforcé est réaffirmé : c'est à dire deux adultes en permanence avec les jeunes accueillis , ce qui permet :

- l'isolement immédiat d'un jeune quand un conflit s'amorce dans la classe , même si l'agressivité n'est que verbale : un des deux adultes peut sortir dehors avec le jeune , le laisser exprimer sa colère sans perturber les autres , l'écouter , le calmer et ainsi augmenter les chances de désamorcer les tensions avant qu'elles se communiquent à l'ensemble du groupe ou qu'elles deviennent telles que l'on ne peut plus faire autrement que de renvoyer le jeune chez lui .
- une surveillance constante des déplacements des jeunes dans le collège notamment à l'ouverture des portes le matin et à la fin d'une récréation
- une prévention d'incidents lors d'interactions avec des élèves ou des professeurs du collège d'accueil en accompagnant les déplacements individuels

Or le départ de l'aide – éducateur et le fait que l'éducatrice soit appelée à travailler à l'extérieur de la classe entraîne une présence adulte insuffisante pendant une grande partie des horaires d'ouverture de la classe . Cette situation entraîne une sollicitation excessive du personnel d'encadrement du collège : CPE , surveillants ,vigiles .

Solutions possibles :

- Pour pallier cette insuffisance , nous avons proposé à l'IRTS (sous couvert du principal du collège) la classe relais comme terrain de stage pour les élèves en formation d'éducateur spécialisé . Cette proposition a été favorablement accueillie et un stagiaire est arrivé le 28 octobre .
- Nous avons également demandé à Mr Le Principal la présence d'un aide -éducateur , au moins durant les heures de l'après midi, heures les moins propices à la concentration et au travail scolaire pendant les semaines de regroupement du stagiaire à l'IRTS . Ce qui est en cours de réalisation dans le respect des délais légaux .
- Nous pouvons aussi proposer aux jeunes soit une réintégration plus importante (1 journée par semaine) dans la classe d'origine , surtout pour tous ceux qui n'ont pas 14 ans et dont c'est l'objectif incontournable , soit une journée par semaine d'observation et découverte des métiers C'est possible en atelier SEGPA, puis au CFA , puis en entreprise .

Les activités à visée éducatives

L'objectif des classe relais est double : rescolarisation et resocialisation des jeunes accueillis , cette resocialisation passe certes par des activités intra-muros mais aussi par des sorties éducatives et /ou sportives , qui nécessitent elles aussi des moyens humains et financiers .

En projet :

Dans un objectif de resocialisation et d'éducation des jeunes nous avons en projet :

Des activités déjà menées l'an dernier qui ont fait leurs preuves

- la reconduction de l'activité équitation au centre équestre de Bras-Panon , (moniteurs diplômés)à raison de 10 séances par trimestre .. Nous attendons pour cela de connaître le budget attribué au dispositif relais par le Conseil Général pour 2003 . Nous joignons en annexe un budget prévisionnel
- les visites des structures d'accueil des jeunes en recherche professionnelle : CIO , MLI , Centre Formation Apprentis , Maison Familiale et Rurale , lycée professionnel , RSMA , ANPE
- une initiation aux premiers secours avec des intervenants de la Croix-Rouge (3 fois dans l'année puisque le séjour des élèves en classe relais est provisoire et dépasse rarement 3 mois)

Mais aussi

- une initiation aux musiques traditionnelles de la réunion à l'école de musique de Saint-André .(2 séances par trimestre)
- une matinée au tribunal correctionnel de Saint-Denis

Remarques : Les transports se font en taxi (8 passagers maximum) . Pendant les sorties nous prenons nos portables personnels car un téléphone est indispensable en cas d'urgence .

Le transport constitue la plus grosse partie des dépenses : 1500€ sur les 3 trimestres

Actions démarrées depuis début octobre

A l'extérieur du collège

- Nous avons reconduit cette année l'activité kayak , activité proposée par l'OMAG (mairie de Saint-André) et encadrée par un moniteur - éducateur diplômé (10 séances prévues au premier trimestre , tous les mardis après-midi).Cette activité a également fait ses preuves sur le plan éducatif l'an dernier .

Dans le collège

- L'infirmière est intervenue sur les thèmes de l'éducation sexuelle et de la puberté . Il y avait urgence en raison des réflexions à connotation sexuelles incessantes de la part d'un jeune et aussi de son attitude avec les jeunes filles du collège
- Une intervention des CPE , pour une meilleure connaissance des rôles et des devoirs des uns et des autres .
- Une intervention de la correspondante MGI du collège : information sur l'orientation

Les heures d'enseignement par des professeurs du collège

Anglais

Le professeur intervenait déjà l'an dernier . Seuls changements : elle accueille les jeunes dans sa classe (sur son territoire) et en première heure du matin pour améliorer les conditions de travail . Mais l'absence de l' aide - éducateur rend le travail difficile . Un jeune est menacé de ne plus être accepté en anglais .

Mathématiques

Le professeur a commencé cette année avec la classe relais mais a une expérience des classes d'insertion . L'accent est mis sur les maths et la relation prof -élève . Un jeune (pas le même que ci-dessus) est déjà menacé de ne plus être accepté dans ce cours . Là encore , la présence d'un autre adulte semble nécessaire pour éviter que les tensions s'accroissent jusqu'à un point de non retour .

EPS

Le professeur découvre le dispositif relais . L'accent est mis sur la participation des jeunes .

L'enseignant est prêt à s'adapter et à varier les activités sportives proposées d'une semaine sur l'autre s'il le faut (lutte puis gymnastique puis musculation)

Même si un jeune refuse de participer (raisons généralement invoquées : fatigue , douleurs diverses ...), il reste présent et assiste au cours .

Remarques

Peut-être l'enseignante (ou l'éducatrice) peut rester présente dans la classe d'anglais et de maths , cours plus contraignants pour les jeunes que l'EPS (rester assis et silencieux). Déjà ,l'enseignante accueille les élèves en cas d'absence d'un professeur : ceci pour éviter l'envoi des élèves en permanence . Cette solution a l'inconvénient de prendre sur les temps de concertation ou le temps d'encadrement dans la classe relais .

La participation de professeurs du collège dans le dispositif relais a l'énorme avantage de faciliter les réintégrations et les liens avec les équipes pédagogiques du collège d'accueil .

Local

Les activités d'apprentissages de la classe relais se font dans une salle de classe du collège depuis deux ans ,

Pour les entretiens avec les familles , les éducateurs qui suivent les jeunes à l'extérieur ou les référents du collège d'origine , entretiens confidentiels et qui ne peuvent se dérouler dans la classe en présence des autres élèves , l'éducatrice de la classe relais emprunte selon les disponibilités et la bienveillance des uns et des autres : le bureau du CPE , le bureau de l'assistante sociale en son absence , une salle de classe libre etc ...

Le reste du temps , l'éducatrice et l'enseignante se partagent le local de la salle de classe .

Nous tentons sinon de programmer les réunions pendant les heures faites par les professeurs du collège .

Liens avec les familles

Nous cherchons à installer une relation de confiance avec la famille .

Les entretiens réguliers avec les familles sont essentiels et seront les plus fréquents possible : il s'agit de réaffirmer l'autorité parentale , redonner confiance aux parents (souvent à la mère seule car le père est rarement présent) dans leur rôle de parents , parfois en présence de leur enfant . Avec certains jeunes , une rencontre famille -équipe de la classe relais par semaine n'est pas excessive .Et parfois un entretien rapide avec le responsable légal (suite à un retard important ou une absence injustifiée d'une demi-journée) permet d'éviter des dérapages ultérieurs plus graves.

Pour chaque retard ou absence ,la famille est prévenue par téléphone puis rencontrée . Il ne s'agit pas de culpabiliser les parents mais de les informer et de tenter , avec eux , de trouver une solution (accompagnement jusqu'à la porte de la classe par exemple) . Dans les cas de manquements plus graves au règlement (abus d'alcool avant l'entrée en classe , agressivité verbale ou physique) , une rencontre est indispensable , et là aussi , des solutions possibles sont explorées avec les parents (moment de réflexion à la maison avant de revenir en classe relais , solution médicale , prise en charge thérapeutique du jeune) . L'essentiel étant que la famille se mobilise et que le jeune se rende compte de cette mobilisation .

La famille est également étroitement impliquée dans les choix d'orientation du jeune , surtout quand ce choix est en-dehors du collège (MFR ; CFA)

L'information passe aussi dans l'autre sens : les parents nous informent des changements de comportement positifs à la maison , ou des événements pouvant expliquer une « régression » (par exemple : rencontre avec un copain en prison qui a une permission).

Il est clairement explicité aux familles que l'équipe éducative est disponible pour échanger , écouter et trouver ensemble des solutions .

Déplacements

De l'éducatrice ou de l'enseignante avec leur véhicule personnel .

Actuellement , nous utilisons , certes ponctuellement et de façon non systématique , notre véhicule personnel pour :

- ramener en urgence un jeune chez lui
- rencontrer des partenaires extérieurs (GUT AREMO et autres associations chargées du suivi éducatif)
- faire le suivi des jeunes en stage et rencontrer les entreprises pour constituer un réseau de terrain de stage
- rencontrer les équipes pédagogiques des collèges d'origine

Permanences régulières dans les collèges d'origine

Pour l'instant , à moins de diminuer le nombre d' heures d'ouverture de la classe relais aux élèves , il est impossible de libérer un membre de l'équipe pour assurer une présence régulière (une fois tous les 15 jours par collège) dans les différents collèges qui envoient des élèves en classe relais .Actuellement nous demandons à une personne référente du collège (souvent un CPE) de bien vouloir se déplacer lorsqu'une rencontre est nécessaire .
Nous attendons la présence d'un stagiaire ou d'un aide -éducateur dans la classe pour mettre en place ces déplacements gourmands en temps ,(jusqu'à 15 km pour aller dans certains collèges) encore une fois pour limiter au maximum les plages horaires où soit l'éducatrice , soit l'enseignante encadre seule les jeunes .

Intervention d'un psychologue en appui à l'équipe

Pas de nouvelles pour l'instant d'une mise à disposition d'un psychologue par le CMP .

L'équipe de la classe relais